

## 1 Accéder au suivi de vos consommations d'eau

Vous pouvez suivre vos consommations d'eau en m3 ou en litre quotidiennement sur votre espace client. Différentes vues vous sont proposées avec des graphiques illustrant l'évolution de votre consommation.



### Qu'est ce que l'alerte fuite ? (\*)

Lorsque Lyonnaise des Eaux constate sur une durée de 2 jours consécutifs un écoulement permanent sur votre compteur d'eau, une alerte fuite est déclenchée : un mail ou un SMS vous est envoyé.

### Qu'est ce que l'alerte surconsommation ? (\*)

Lorsque votre consommation d'eau au cours du mois dépasse le seuil en m3 que vous avez fixé, l'alerte surconsommation est déclenchée et vous en êtes informés par mail ou SMS.

## 2 Consulter vos informations fuite et surconsommation

Lorsqu'une présomption de fuite d'eau ou une consommation inhabituelle durant le mois est détectée, une information est disponible dans l'onglet mes « alertes ». Vous pouvez consulter ces informations quotidiennement.

- Une **pastille verte** indique que rien d'anormal n'a été détecté sur votre compteur d'eau
- Une **pastille rouge** indique que :
  - Une présomption de fuite d'eau a été détectée sur votre compteur d'eau
  - OU
  - que votre consommation d'eau a dépassé le seuil en m3 que vous avez fixé.



## 3 Modifier le paramétrage de vos alertes

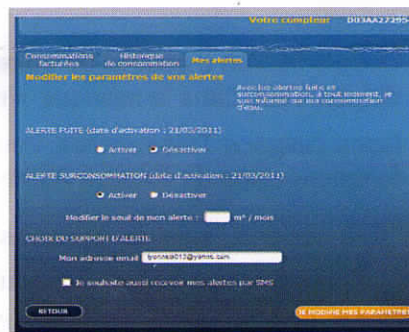
Le paramétrage de vos alertes consiste à :

### 1. Saisir le volume en m3 du seuil de consommation mensuelle que vous ne souhaitez pas dépasser

- Vous fixez un seuil de consommation mensuelle en m3
- Si au cours du mois votre consommation d'eau dépasse le seuil que vous avez fixé, l'alerte surconsommation est déclenchée : un mail ou un SMS vous est envoyé.

### 2. Choisir le mode de communication sur lequel vous souhaitez recevoir vos alertes en cas de présomption de fuite ou de surconsommation sur votre compteur d'eau (\*)

- L'e-mail est le support de réception de vos alertes choisi par défaut et vous avez également la possibilité de recevoir vos alertes par SMS.



**(\*) uniquement pour les communes ayant contractualisé cette option**

**Pour vous renseigner sur nos services, Contactez-nous au :**

**N°Azur 0 810 011 111**

du lundi au vendredi de 9h à 18h. Prix d'un appel local depuis un poste fixe